

**LOGEMENT** Les deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat de l'agglomération ont été présentées

# DL 15/11/11 8,7 millions d'euros seront investis sur cinq ans

**M**ardi soir le président et la vice-présidente de Chambéry Métropole, Louis Besson et Florence Vallin-Balas ont présenté, aux côtés de Christophe Mirmand, préfet de Savoie, les deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) de l'agglomération.

Ce nouveau programme, qui va mobiliser sur cinq ans 8,7 millions d'euros (pris en charge par Chambéry Métropole mais aussi par l'Etat, l'agence nationale de l'habitat, le département de la Savoie et avec le concours de Procvivis Savoie) se décline en trois volets : d'une part la rénovation des parties communes des copropriétés afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments,

d'autre part la rénovation des logements privés de plus de quinze ans occupés par des propriétaires aux revenus modestes, et enfin la rénovation des logements, occupés ou vacants, destinés à la location, avec des loyers encadrés.

Le président Louis Besson a rappelé que sur l'agglomération, 75 à 80 % du parc immobilier ont plus de vingt ans.

De nombreux logements, en particulier ceux construits avant le premier choc pétrolier, ne sont pas isolés : 29 % sont classés en étiquette D du DPE, 43 % en E, 4 % en F et 22 % en G. L'objectif de l'OPAH vise à terme une majorité d'étiquettes C à minima.



Jean-Jacques Bellemin-Comte, directeur de Procvivis, Christophe Mirmand préfet de Savoie, Louis Besson, président de Chambéry Métropole et Florence Vallin-Balas, vice-présidente de Chambéry Métropole.

Le préfet a souligné l'ambition de cette opération, qui devrait également permettre aux entreprises savoyardes

de trouver de nouveaux chantiers et donc de créer des emplois. Toutes les forces sont ainsi réunies, y compris l'intervention de Procvivis Savoie au titre des missions sociales du CIS, pour faire du logement, bien de première nécessité ainsi que l'a précisé Florence Vallin-Balas, une priorité dans les politiques publiques locales.

Jérôme BARON

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Renseignements auprès d'Urbanis (missionnée par Chambéry Métropole pour accompagner gratuitement les propriétaires et copropriétés dans leurs demandes de subvention)  
chambery@urbanis.fr  
Tél. : 04 79 33 21 26 du lundi au vendredi.